



MINUSCA

POINT DE PRESSE DU 25 FEVRIER 2015

ACTIVITES DU REPRESENTANT SPECIAL

Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la République centrafricaine, le Général Babacar Gaye, a eu des échanges de vues sur le dossier centrafricain avec le Représentant spécial Abdoulaye Bathily, Chef du Bureau des Nations Unies en Afrique Centrale (UNOCA), arrive mardi à Bangui pour une visite de quatre jours.

Les deux Représentants spéciaux ont ainsi fait un tour d'horizon des derniers développements du processus de paix, notamment le début de restauration de l'auto-

rité de l'Etat et la bonne organisation des consultations populaires dans la majorité du pays. Ils ont également évoqué les efforts de la communauté internationale en vue d'aider la RCA à retrouver une paix durable dans les meilleurs délais. M. Bathily aura des entretiens avec les autorités de la transition.

Dans le cadre de ses activités, le Représentant spécial Gaye a aussi rencontré la Procureure de la Cour Pénale internationale (CPI) Fatou Bensouda, arrivée mardi à Bangui. •

ATELIER DE RESTITUTION

La MINUSCA se félicite du déploiement des équipes des facilitateurs sur la Haute Kotto, Bria, où ils ont pu conduire les consultations le 20 février 2015. Les consultations ont rassemblé environ 400 participants venus des sous-préfectures et des communes environnantes.

La planification se poursuit pour les déploiements dans les préfectures de la Ouaka, de la Nana Grebizi et de la Vakaga ainsi que dans les camps de réfugiés en République du Congo et en République démocratique du Congo (RDC).

La Mission multidimensionnelle Intégrée pour la Stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) salue l'ouverture de l'atelier de restitution sur les consultations à la base qui constitue la seconde étape du processus lancé à Brazzaville.

” Le travail n'est cependant pas achevé. La marche vers la paix et la stabilité exige que toutes les voix soient en-

tendues”, a déclaré à l'ouverture des travaux le Chef de la MINUSCA, Babacar Gaye qui a cité les préfectures de la Ouaka, de la Nana-Grebizi et de la Vakaga dont les habitants doivent avoir droit à la parole à l'instar de leurs compatriotes des autres provinces.

La prise en compte des préoccupations des citoyens et de leur vision du devenir de la nation participe de leur implication effective dans l'identification des racines de la crise profonde qui frappe le pays ainsi que dans la proposition de solutions.

La MINUSCA se félicite que l'exercice de restitution soit l'occasion de porter à la connaissance de la Nation les recommandations nombreuses et variées formulées par les différentes populations et qui tournent autour de l'impunité, de la sécurité, de la satisfaction des besoins essentiels, de la coexistence pacifique entre communautés, de la réconciliation nationale et de la cohésion sociale, facteurs de paix durable. •

EXTENSION DE L'AUTORITE DE L'ETAT

Le 19 février 2015, la MINUSCA et le Ministère de la Justice ont effectué une mission conjointe dans la localité de Bria. L'objectif était de faire une évaluation de la prison en vue de la réhabilitation. Sur place à Bria, cette délégation a été accompagnée par le Préfet, le Procureur de la République et le Président du Tribunal de Bria. L'ancien tribunal, le site de l'ancienne prison complètement détruite, la nouvelle prison dont les

travaux de construction ont été abandonnés depuis 2013 et les cellules de la gendarmerie de la ville ont ainsi été visités.

En attendant l'élaboration du projet de réhabilitation de la prison de Bria, la MINUSCA, à travers un projet à impact rapide va réhabiliter un bâtiment qui servira de lieux de détention provisoire à Bria. •

DROITS DE L'HOMME

Dans sa mission de surveillance et de documentation de la situation générale des Droits de l'Homme, la MINUSCA a enregistré au cours de la semaine écoulée, des incidents de violations et abus des droits de l'Homme perpétrés essentiellement par les groupes armés que sont les Anti-Balaka et les ex-seleka.

La Mission a également noté aussi bien à Bangui qu'à l'intérieur du pays, 07 cas d'atteinte au droit à la vie, 22 cas d'atteinte au droit à l'intégrité physique et à la sécurité des personnes, 01 cas d'enlèvement.

Dans le même ordre d'idées et suite à notre intervention,

04 personnes de sexe féminin accusées de sorcellerie et détenues depuis 5 mois à Berberati, ont retrouvé la liberté.

Pour le renforcement des capacités, la MINUSCA a dispensé au Centre d'Instruction du camp Kassai, une formation en Droits de l'Homme à l'attention des Officiers et sous-officiers des Forces Armées Centrafricaines (FACA). La formation était organisée conjointement par la DDH, la Section de la Réforme du Secteur de la Sécurité de la MINUSCA, en collaboration avec le Comité international de la Croix Rouge (CICR) et le Bureau de Coordination des Affaires Humanitaires (OCHA). •

PROCESSUS ELECTORAL

Dans la poursuite de l'appui de la MINUSCA au processus électoral, Le Représentant spécial Adjoint, Aurélien Agbenonci, Coordinateur Résident du PNUD, s'est rendu récemment à Brazzaville pour y rencontrer le Médiateur international, le Président Denis Sassou Nguesso. Il s'agissait de discuter des préparatifs des élections et d'assurer la continuité de la mobilisation des ressources. La visite a servi également à obtenir l'appui du Médiateur pour convaincre les partenaires financiers et techniques du processus électoral, à fournir un appui financier soit par le biais du Panier de Fonds (Basket Fund) ou de dons bilatéraux.

Dans le même ordre, M. Agbenonci s'est rendu à la 4^e rencontre à Yaoundé des partenaires techniques et financiers du processus électoral de la RCA tenue lundi dans la capitale camerounaise. L'objectif était de sensibiliser les bailleurs sur la nécessité des décaissements de fonds pour faire avancer la préparation des élections et les tenir dans les délais prévus. Les perspectives sont encourageantes il s'agit de les traduire dans les faits. •

POLICE DE LA MINUSCA

• Répondant à sa mission première de protection de la population civile, la force de la MINUSCA a effectué beaucoup de patrouilles cette semaine passée. 2499 patrouilles, aussi bien terrestres qu'aériennes, contre 2381 la semaine d'avant.

• Au cours de ces patrouilles, la Force de la MINUSCA a pu déjouer certaines tentatives de vol ou d'assassinat, des objets ont été récupérés, des criminels appréhendés et remis à la gendarmerie locale;

• Le 20 février, l'ONG NRC est tombée dans une embuscade des bandits armés dans le village MBIMBO, 29 Km sur l'axe SIBUT-Dekoa. Les bandits ont volé un carton de kits scolaires. Les forces de la MINUSCA en patrouille ont appréhendé le leader du groupe et ont récupéré sur lui 02 fusils de chasse. Le lendemain, il leur a montré où ils avaient caché 13 kits scolaires du village MBIMBO; ils les ont remis aux propriétaires. Le bandit a été acheminé à la gendarmerie pour interrogatoire;

• Dans la nuit du 20 février 2015, les forces de la MINUSCA ont appréhendé à Bambari, 03 malfaiteurs avec intention de tuer des personnes se trouvant dans le camp des déplacés. Ils avaient 3 armes et 2 couteaux. Ces criminels ont été remis à la gendarmerie pour interrogatoire;

• Le 21 février 2015, à Bouar, lors d'une patrouille, les forces de la MINUSCA ont arrêté deux bandits en possession de deux fusils de chasse avec chacun deux chargeurs contenant 12 cartouches chacune. Ils ont été remis à la Gendarmerie locale pour interrogatoire;

• Le 21 février 2015, sur l'axe SAYOUA-GAGA, à 35Km de YALOKÉ, les forces de la MINUSCA ont arrêté trois personnes sur une moto en possession de deux armes, l'une de fabrication artisanale, l'autre était une PMAK. Les trois individus ont été transférés à la gendarmerie locale pour de plus amples investigations;

• La force de la MINUSCA regrette que certains groupes armés osent tirer sur ses patrouilles comme ce qui s'est passé en date du 22 février 2015 à CANTONNIER. Lors de la réplique, 04 criminels ont été tués et un élément de la MINUSCA légèrement blessé. La force de la MINUSCA ne tolérera jamais de tels actes et leurs auteurs devront en répondre tôt ou tard.

• La Force de la MINUSCA a continué à escorter et protéger les convois de véhicules sur tous les axes: cette semaine, 435 véhicules ont bénéficié de cette protection, contre 414, la semaine d'avant.

• Le service du Génie de la MINUSCA est entrain de réhabiliter toutes les routes en mauvais état à Bria

EVENEMENTS MARQUANTS DE LA SEMAINE

Les violences intercommunautaires qui avaient fait des morts et des blessés parmi les citoyens centrafricains, se sont estompés au cours de cette semaine. Certes, quelques tensions entre jeunes chrétiens et jeune musulmans ont été ressenties par moment, notamment au Rond-Point Serpent entre le 3ème et le 5ème Arrondissement, où des coups de feu ont été entendus. La Police de la MINUSCA a immédiatement mis en place un dispositif de sécurisation à cet endroit évitant ainsi tout débordement.

Par ailleurs, du 23 au 27 Février 2015, la Police de la MINUSCA assure la sécurité au Conseil National de Transition, où se tient présentement le séminaire de restitution des consultations à la base.

Depuis hier mardi 24 février, les casques bleus de l'Etat-major du Secteur de Bangui encadrent la manifestation des étudiants

sur l'avenue des martyrs pour réclamer le paiement de 09 mois d'arriérés de bourses.

Auparavant, le vendredi 20 février dernier, deux autres marches avaient été encadrées par la Police de la MINUSCA ; la première se tenait sur l'avenue des martyrs dans le 8ème Ardt, au cours de laquelle les marcheurs manifestaient leur soutien aux «Accords de Nairobi». Pendant que la deuxième marche, avaient lieu sur l'Avenue Boganda, dans le 2ème Ardt. Les manifestants dénonçaient les «Accords de Nairobi». Les deux manifestations se sont déroulées sans incidents.

LUTTE CONTRE LE BANDITISME ET LA GRANDE CRIMINALITE

PERSONNES INTERPELLÉES :

Au total 07 personnes ont été interpellées, pour 27 infractions recensées.

SAISIES :

- **Trois (03) grenades ;**
- **Un (01) véhicule volé retrouvé.**

POINT DÉTAILLÉ DES INFRACTIONS ENREGISTRÉES AU NIVEAU DE LA JTF

Au cours de la semaine en analyse à Bangui, il a été enregistré :

- **Onze (11) cas de vol à main armée (dont celui de l'Agence Ecobank non loin de l'Université) ;**
- **Une (01) découverte de corps sans vie ;**
- **Une (01) tentative d'homicide ;**
- **Un (01) cas de viol ;**
- **Un (01) enlèvement ;**
- **Quatre (04) cas de coups et blessures volontaires ;**
- **Quatre (04) cas de vol simple ;**
- **Un (01) cas de destruction de bien par incendie ;**
- **Un (01) cas de faux et usage de faux en écriture ;**
- **Un (01) cas de consommation de drogue ;**
- **Un (01) de menaces.**

ACTIVITES DE SECURISATION ET D'ASSISTANCE AUX POPULATIONS CIVILES

Les casques bleus de l'Etat-major du Secteur de Bangui ont effectué avec les forces nationales et internationales (SANGARIS et EUFOR), quatre cent soixante (460) patrouilles simples, mixtes, pédestres et motorisées, ainsi que des patrouilles conjointes, en raison de l'insécurité qui prévaut actuellement à Bangui.

Aussi, plusieurs check-points inopinés ont été mis en place. 53 véhicules, 104 personnes, 18 motos, ont été contrôlés.

Trois (03) personnes ont été sauvées de la vindicte populaire par les casques bleus.

Les activités de la Police de la MINUSCA ont aussi porté sur l'escorte de détenus entre les services de sécurité, la prison de N'garagba et le Tribunal de Grande Instance de Bangui. Ce sont au total dix-neuf (19) interpellés de la Gendarmerie et quarante-neuf (49) détenus de la prison qui ont été escortés au parquet et au Tribunal de Grande Instance.

ACTIVITES DU PILIER DEVELOPPEMENT DE LA POLICE DE LA MINUSCA

- Le 19 février 2015, la Cellule "IDP Camps" du Pilier Développement a visité le camp des déplacés internes de la Mosquée Centrale, celui de la Fédération des déplacés, celui du site de Notre Dame de Chartres et celui de l'Eglise Notre Dame de Fatima à l'effet d'évaluer la situation sécuritaire dans ces différents sites. Il faut rappeler que la capitale Bangui compte environ 36 sites de personnes déplacées.
- Les 18 et 19 février 2015, la cellule en charge des Groupes Vulnérables et des Violences Basées sur le Genre s'est rendue dans les écoles St Jean et St Charles, dans le 2ème Ardt, en vue d'une séance de sensibilisation sur les violences en milieu scolaire. ●

POUR PLUS D'INFORMATIONS

MINUSCA - Bureau de la Communication et de l'Information Publique(CPIO)

Hamadoun Touré, Porte-Parole

+236 75 29 54 27

publicinformation-minusca@un.org

Site Internet

<http://minusca.unmissions.org>

Suivez-nous sur :

- ▶ https://twitter.com/UN_CAR
- ▶ <https://facebook.com/minusca.unmissions>
- ▶ <https://www.flickr.com/photos/unminusca>